

Mutuelles Remboursant les Séances de Kinésiologie

(liste non exhaustive, fournie à titre informatif & selon votre contrat souscrit)

Abela Assurance – Amavie
Adrea Mutuelle
Alptis
Apivia Mutuelle
April (3 niveaux de couverture)
Asetys
Axa forfait « médecine douce »
Cap Vert
CCMO Mutuelle : gamme « Protect Bien-être » forfait médecine douce.
Cocoon
Compagnie des femmes : pack « Cajolez-vous »
Generali (5 niveaux de couverture)
GF – Allianz Santé Complémentaire Santé option médecine douce
Libre Assurances BEHA : offre Envergure Famille
Miel Mutuelle
MTRL
Mutualité Chrétienne
Mutuelle Familiale d’Ile de France (MFIF) : en fonction de la formule choisie.
Mutuelle sénior
Mutuelle Entre nous: forfait médecines douces
Mutuelles de France Savoie : Forfait annuel bien-être
Myriade
PSI
Radiance Humanis
Sérénis Assurances
SMEBA
Uni Mutuelles
...

La kinésiologie n’appartenant pas au domaine médical ou paramédical, elle n’est pas remboursée par le régime obligatoire de l’Assurance Maladie.

Mais, de plus en plus de mutuelles prennent en charge une partie du tarif de vos séances de kinésiologie, **n’hésitez pas à vous renseigner auprès de la vôtre.**

Si votre mutuelle prend en charge la kinésiologie : la facture de la séance sera à envoyer à votre mutuelle.



Membre du Syndicat des Kinésologues Professionnels Français.